POUR ÊTRE ADMISSIBLE...

Être âgé de 18 à 60 ans inclusivement

Vous devez simplement répondre à six questions

(Pas d'examen médical)

Oui aux deux premières :

1. Travaillez-vous actuellement ? **(Oui)** Non

2. Au cours **des 12 derniers mois** avez-vous travaillé au moins 28 semaines et au moins 21 heures par semaine ? **(Oui)** Non

Non aux quatre suivantes :

3. Au cours des 2 dernières années avez-vous été absent du travail pendant plus de 15 jours consécutifs en raison de maladie ou reçu des prestations d'invalidité ou de maladies graves, provenant d'un régime d'assurance privé ou public ? Oui **(Non)**

4. Au cours **des 2 dernières années** avez-vous reçu un traitement ou vous a-t-on conseillé d'avoir recours à un traitement pour l'usage de drogues ou d'alcool ? Oui **(Non)**

5. Au cours **des 5 dernières années** avez-vous été incarcéré dans un pénitencier pour plus de 48 heures ? Oui **(Non)**

6. Au cours **des 6 derniers mois** avez-vous eu des malaises ou des symptômes physiques ou mentaux pour lesquels vous n'avez pas encore consulté un professionnel de la santé ? Oui **(Non)**

Si vous êtes admissible et souhaitez une cotation. contactez-moi

Yves Lavigne

Planificateur financier, A.V.A.
Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives
Tel. : 514.385.3369

Note : Guide de l'assuré (assurance sans examen médical), Humania Assurance inc. 4400-031-fr 2013/06